



AQUAORBI

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Montpellier - J.O. 0012/2010

Siège Social : 31 rue Georges CUVIER – 34090 Montpellier

ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MARS 2012

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

1. Résumé exécutif

L'année 2011 d'AquaOrbi s'inscrit dans la continuité de 2011. Conformément au choix faits, les projets conduits restent concentrés sur Haïti. Les projets principaux sont menés avec notre partenaire, la Fraternité de l'Incarnation (PFI) : la mise en œuvre d'une unité pilote de potabilisation (projet UF1), et développement d'une activité autonome de fabrication, montage, et maintenance d'unités de potabilisation de l'eau par technologie d'ultrafiltration (projet UF2).

En cette deuxième année d'existence d'AquaOrbi, la visibilité de l'association a été largement développée. Un site Internet a été créé, dont le but est de présenter l'association et ses projets. Une convention a été signée entre AquaOrbi et la Fondation Chirac, par laquelle AquaOrbi est devenue l'association de référence de la Fondation Chirac dans le domaine de l'eau, et Jacques BERTRAND, Président de l'association, a été nommé Délégué Général de la Fondation Chirac et Président de son comité scientifique. Cela lui a permis d'être associé à divers événements de haut niveau et de faire apparaître à ce titre le nom de l'association. D'un autre côté, en Haïti, le projet conduit avec les PFI est considéré par les autorités comme un exemple de réponse aux besoins du pays, un exemple de « solution » pour reprendre le vocabulaire du Forum Mondial de l'Eau 2012. Le Directeur Général de la Direction Nationale de l'eau potable et de l'assainissement de la République d'Haïti (DINEPA) a consacré une journée à visiter l'unité pilote de Pandiassou et à échanger avec ses responsables sur les perspectives futures. La DINEPA considère le projet comme appartenant à son plan national de développement de l'accès à l'eau potable et l'a officialisé par un courrier adressé à AquaOrbi. Joseph Martelly, le Président de la République, a visité en personne l'unité pilote et a manifesté son grand intérêt.

L'exemplarité des projets conduits et la visibilité d'AquaOrbi ont accru sa légitimité en France vis-à-vis de ses partenaires d'origine, qui souhaitent inscrire leur partenariat dans la durée. La convention signée avec la Fondation Chirac en est une première concrétisation. Signée pour des périodes reconductibles d'un an, elle apportera 20 k€ par an à AquaOrbi. Le Conseil Général du Gard, autre partenaire d'origine, a également marqué son intérêt pour continuer sa relation avec AquaOrbi et pourrait aussi s'engager dès 2012 à la soutenir sur le moyen terme, au travers d'une convention de partenariat. De nouveaux partenaires ont été approchés dans ce même esprit. Parmi ceux-ci, le Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement de Semur en Auxois (SIAEPA) a demandé à AquaOrbi de monter avec lui une convention sur la base d'un projet de moyen terme (5 ans).

Ces conventions prendront en compte les enseignements tirés des projets en cours. Parmi ceux-ci, le principal est la lenteur plus grande qu'anticipée de la montée en puissance, en Haïti, d'une direction de projet et d'une gestion commerciale autonome, au-delà de la maîtrise technique (bien acquise) des technologies transmises. Un autre élément à retenir pour les orientations futures est la nécessité d'étendre le partenariat avec les PFI aux questions de l'hygiène et de l'assainissement : c'est une priorité indissociable de l'eau potable, et cela correspond à une demande de nos partenaires, en Haïti comme en France. Cela créera un relais à l'action en cours, qui va passer par une phase moins intense maintenant que le prototype d'unité de potabilisation a été mis au point, et pour laquelle la priorité sera maintenant de conforter le management local des projets. Le partenariat en cours de montage avec le SIAEPA est un exemple de cette extension aux questions de l'hygiène et de l'assainissement.

Les projets conduits sont restés dans les perspectives du budget. Les finances de l'association sont restées saines au cours de l'année 2011. Les recettes de l'année (part AquaOrbi) se sont élevées à

48 000 Euros, constituées de 20 k€ de subvention et de 28 k€ de cotisations et dons de particuliers. Nos dépenses de 2011 se sont montées à 65 k€, constituées essentiellement d'achats d'équipements et de sous-traitance pour le développement du prototype et le montage des premières unités. Notre trésorerie est restée largement positive (+75 k€), et nous permet d'aborder sereinement l'année 2012.

2. Point de situation du Projet UF1

(Fonctionnement de l'unité de potabilisation de Pandiassou)

L'unité de potabilisation de Pandiassou fonctionne depuis 18 mois, sous la conduite des opérateurs haïtiens formés par AquaOrbi : StPhanel Geffrard tout d'abord, puis Slim Robert. Les analyses de l'eau produite ont toujours confirmé sa potabilité. Ses consommateurs ont adopté l'eau de Pandiassou.

Ces résultats positifs doivent cependant être nuancés par les deux points suivants. Le premier point concerne le fonctionnement de l'unité de potabilisation. Celle-ci a subi une panne en juillet 2011, causée par la défaillance du variateur de fréquence. La réparation a pris beaucoup de temps, d'abord parce que le diagnostic sur place a été mal fait par notre ingénieur responsable, StPhanel, ensuite parce que l'on a subi les lenteurs du fournisseur en ces périodes estivales. Mais surtout, cette panne a permis également de révéler les lacunes de comportement de StPhanel : manque regrettable de rigueur dans l'entretien de la machine, non suivi des consignes, inconstance et inexactitudes dans les comptes rendus d'exploitation. Ce dernier, démobilisé depuis plusieurs mois, avait déjà la tête à de nouveaux projets et a quitté celui d'AquaOrbi avant même la réparation de l'unité de potabilisation. La suite a été prise par Slim, qui a fort heureusement montré de grandes capacités, et a su rétablir la situation. Cet événement a souligné la difficulté de fidéliser les ressources humaines dans le contexte haïtien, alors que leur valeur augmente avec l'expérience acquise avec AquaOrbi. Elle a souligné également le besoin de compléter le transfert de responsabilité technique du projet, par celui d'une responsabilité plus globale de management projet. Le second point concerne la commercialisation de l'eau. La production de l'unité de potabilisation est restée à un niveau bien inférieur à sa capacité (de l'ordre de 10%). La consommation de l'eau reste en effet limitée aux PFI et à leur environnement direct (écoles, orphelinat ...). C'est certes très important, et l'on rappellera que cette unité avait été largement dimensionnée, selon l'estimation que de nombreux réfugiés du séisme convergeraient à Pandiassou, ce qui ne s'est pas produit. Mais il reste que, au-delà de l'autonomie technique, plutôt réussie, l'autonomie de gestion doit encore progresser largement (marketing, optimisation économique...). Cet enseignement rejoint et conforte celui fait plus haut (« management global de projet »)

3. Point de situation du Projet UF2 :

Développement du prototype et fabrication des premières unités haïtianisées

Le prototype d'unité de traitement « haïtianisé » développé par AquaOrbi est maintenant au point. Il a été testé avec succès en décembre et janvier dernier. Aux côtés du prototype, une première unité standard destinée à être installée en Haïti a été montée en France par Slim, formé à cette fin. Les approvisionnements des 3 unités suivantes ont été faits. Le matériel nécessaire à l'équipement d'un laboratoire d'analyse de l'eau a été commandé. Le laboratoire sera installé dans l'hôpital de Pandiassou. Il donnera la possibilité de suivre localement et de manière autonome le fonctionnement des unités installées. L'ensemble est prêt à être envoyé en Haïti par container. Parallèlement, divers sites pour l'implantation de ces unités ont été repérés en Haïti par les PFI. Ils ont été visités par AquaOrbi et ses techniciens haïtiens. Des pré-projets ont été élaborés.

On doit cependant souligner que, pour ces nouveaux sites comme pour le site pilote de Pandiassou, l'appropriation de la gestion commerciale du projet avance plus lentement que la partie technique. C'est pourquoi, tirant parti des enseignements fournis par le projet pilote, il n'est pas envisagé pour l'instant la production de nouvelles unités, ni la fabrication de l'atelier de montage local. On attendra pour cela d'avoir réussi à démontrer, par les premières unités, la capacité d'AquaOrbi et des PFI à transférer avec succès la gestion commerciale des unités déjà approvisionnées.